FPS | FORMAPRO SOPHRO
Pôle de formation à la sophrologie et à ses spécialisations

ATTESTATION DE SUIVI FORMATION

Je soussignée, Alexandra Royer responsable pédagogique et formatrice certifie que

Silvia Goubin

a suivi, effectué, validé l'intégralité des six modules et évaluations composant la formation de

SOPHROLOGUE

du 10/07/2022 au 29/06/2023 pour une durée évaluée à **324h de formation, la note du contrôle continu est de 17/20** et les objectifs suivants acquis :

- Acquérir les bases théoriques de la sophrologie.
- Maîtriser les 4 premiers degrés de la sophrologie.
- Maîtriser la conception et la procédure de création de protocole.
- Animer une séance de sophrologie en individuel ou en groupe.

Dans le cadre de notre organisme de formation, **Silvia Goubin** satisfait à toutes les conditions et obligations de cette formation, au regard de quoi lui est délivrée la présente attestation.
La présente attestation autorise **Silvia Goubin** à se présenter comme sophrologue.
Silvia Goubin est en cours de réalisation de sa mise en situation professionnelle (stage) pour un passage du titre RNCP chez le certificateur prévu le 01/12/2023

Fait à Chevry, le 29/06/2023

Alexandra Royer
Pour l'organisme de formation,

A. Royer